

Polygamie : "de la provocation"



Par Fabienne Cosnay

Publié le 28 Avril 2010 à 09h27 Mis à jour le 28 Avril 2010 à 09h59

Nadine Morano a défendu Brice Hortefeux, estimant que Liès Hebbadj "méritait une enquête."

"Nous devons améliorer nos dispositifs". C'est insupportable de voir un enfant décéder au prétexte qu'une information a été mal transmise" a réagi mercredi Nadine Morano, interrogée sur une possible négligence des services sociaux après la mort par dénutrition d'un bébé dans l'Isère. "L'enquête montrera où il y a eu dysfonctionnement par rapport aux secours qu'on devait apporter" a ajouté la secrétaire d'Etat à la famille.

La secrétaire d'Etat à la famille a défendu ses prérogatives, indiquant que des travaux étaient en cours sur le sujet de la maltraitance, ceci depuis l'affaire de la petite Marina, tuée et maltraitée par ses parents alors que la famille était suivie par une assistante sociale. Une proposition de loi de la députée UMP des Hautes Alpes Henriette Martinez sera également examinée dans les prochains mois, a-t-elle assuré.



Au sujet de Liès Hebbadj, le mari de la conductrice verbalisée, polygame présumé, Nadine Morano a défendu son collègue Brice Hortefeux, estimant que " ce personnage méritait une enquête". Et de s'emporter : "Dans cette affaire, on est carrément dans la provocation de la République".

Un cas qui, selon Nadine Morano, justifie d'autant plus la loi sur l'interdiction du port du voile intégral. "Nous devons être absolument déterminés à modifier la loi". A propos de la polygamie présumée de Liès Hebbadj, Nadine Morano a indiqué que cette affaire avait le mérite de mettre l'accent "sur un problème sur lequel on n'a pas de chiffres".

Rappelant son attachement à une loi d'interdiction à portée générale de la burqa, Nadine Morano a ironisé sur la position de Martine Aubry et du PS de ne l'interdire que dans les services publics : "Il faut m'expliquer concrètement comment une femme qui marche dans la rue ne va pas porter son voile intégral avant de le revêtir à la mairie ?" s'est-elle interrogée.